

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°137

Juin 2012



RESSOURCES HUMAINES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a recruté deux nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

Système d'information et surveillance des PSF de support

Christian BLASCETTE

Surveillance des marchés d'actifs financiers

Gernot ZOTTER

Suite au départ d'un agent, la CSSF compte 426 agents, dont 216 hommes et 210 femmes au 11 juin 2012.

ACTUALITE

Publication d'un document de consultation de l'Autorité Bancaire Européenne (EBA) concernant les exigences de reporting sur la couverture des besoins de liquidités et sur le financement stable

L'EBA a publié en date du 7 juin 2012 un document de consultation publique d'un projet de normes techniques d'exécution (« implementing technical standards » ; ITS) concernant le reporting prudentiel sur la couverture des besoins de liquidité et le financement stable des banques et entreprises d'investissement (« établissements »).

L'objet de cet ITS est de spécifier les principales caractéristiques (présentation uniforme, fréquence de transmission, solutions informatiques) du reporting prudentiel relatif aux normes de liquidité inscrites dans la CRR. La mise en place de ce reporting permet aux autorités de surveillance d'obtenir des informations harmonisées sur les actifs liquides, sur les sorties et entrées de trésorerie ainsi que sur les sources de financement stable des différents établissements.

L'ITS a été développé sur base des propositions législatives de la Commission européenne concernant la CRD IV/CRR qui sera applicable à partir du 1er janvier 2013.

Le document de consultation est disponible sur le site internet de l'EBA à l'adresse suivante : <http://www.eba.europa.eu/Publications/Consultation-Papers/All-consultations/2012/EBA-CP-2012-05.aspx>.

La consultation publique dure jusqu'au 27 août 2012 et les réponses sont à envoyer à l'adresse e-mail CP-2012-5@eba.europa.eu avec la référence EBA/CP/2012/05. Une audition publique (« public hearing ») aura lieu dans les locaux de l'EBA à Londres en date du 18 juillet 2012.

Publication par l'EBA de plusieurs documents de consultation publique portant sur :

- un projet d'ITS concernant la publication d'informations sur leurs fonds propres par les établissements**
- un projet d'ITS concernant le reporting prudentiel en matière de liquidité**
- un projet d'ITS concernant le reporting prudentiel sur le ratio de levier**

Le 7 juin 2012, l'Autorité Bancaire Européenne (EBA) a publié trois documents de consultation publique portant sur différents projets de normes techniques d'exécution (« implementing technical standards » ; ITS).

Le premier de ces documents de consultation porte sur un projet d'ITS concernant la publication par les établissements d'informations sur leurs fonds propres (EBA/CP/2012/04).

L'objet de ce projet d'ITS est la mise en place de formats et de tableaux standardisés à utiliser par les établissements lorsqu'ils remplissent leurs obligations en matière de publication d'informations (pilier III). Ce projet d'ITS est basé sur l'article 424 de la proposition de règlement dite CRR (Capital Requirements Regulation) publiée le 20 juillet 2011. Il vient compléter les projets de normes techniques de réglementation (« regulatory technical standards » ; RTS) sur les fonds propres prudentiels soumis à consultation publique par l'EBA depuis le 4 avril 2012.

Le document de consultation publique EBA/CP/2012/04 est disponible sur le site internet de l'EBA à l'adresse suivante : <http://www.eba.europa.eu/News--Communications/Year/2012/Consultation-paper-on-Draft-Implementing-Technical.aspx>.

La consultation publique est ouverte jusqu'au 31 juillet 2012. Les réponses sont à envoyer à l'adresse e-mail CP-2012-4@eba.europa.eu.

Le deuxième document de consultation a pour objet le projet d'ITS concernant le reporting prudentiel en matière de liquidité. Le projet d'ITS, qui est basé sur l'article 403 du règlement CRR susmentionné, définit le format, la fréquence de remise et les solutions informatiques à utiliser par les établissements pour s'acquitter de leurs futures obligations de reporting en matière de liquidité.

Le document de consultation EBA/CP/2012/05 est disponible sous :

<http://www.eba.europa.eu/News--Communications/Year/2012/Consultation-paper-on-Draft-Implementing-Techn--2-.aspx>.

La consultation publique est ouverte jusqu'au 27 août 2012. Les réponses sont à envoyer à l'adresse e-mail CP-2012-5@eba.europa.eu.

Le troisième document de consultation publique EBA/CP/2012/06 concerne un projet d'ITS sur le reporting prudentiel en matière de ratio de levier. Ce projet d'ITS, qui se base sur l'article 417 du règlement CRR, définit le format, la fréquence de remise et les solutions informatiques à utiliser par les établissements pour s'acquitter de leurs futures obligations de reporting en matière de ratio de levier. Ensemble avec le document de consultation EBA/CP/2012/05 il constitue un complément au projet d'ITS CP50 publié par l'EBA en date du 20 décembre 2011.

Le document de consultation EBA/CP/2012/06 est disponible sous : <http://www.eba.europa.eu/News--Communications/Year/2012/Consultation-paper-on-Draft-Implementing-Techn--1-.aspx>.

La consultation est ouverte jusqu'au 27 août 2012. Les réponses sont à envoyer à l'adresse e-mail CP-2012-6@eba.europa.eu.

Mise à jour du document « Questions / Réponses relatives aux statuts de PSF - Partie II »

La CSSF tient à informer les praticiens de la mise à jour des questions et réponses n° 51 à 54 dans le document « Questions / Réponses relatives aux statuts de PSF - Partie II ». La modification essentielle concerne la réponse donnée à la question n°51 sur l'exercice de l'activité de professionnel effectuant des opérations de prêt, et plus particulièrement l'interprétation donnée par la CSSF à la notion de « public » utilisée à l'article 28-4 (1) de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

SANCTIONS

Professionnels du secteur financier (PSF)

Sur base de l'article 59, paragraphe (1) de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, la CSSF a prononcé une injonction à l'égard d'une entreprise d'investissement pour non-conformité avec les lois et règlement en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Sur base de l'article 63 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, la CSSF a infligé une amende d'ordre au conseil d'administration d'un PSF spécialisé pour non-respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Société d'investissement en capital à risque (SICAR)

Sur base de l'article 17 de la loi du 15 juin 2004 relative à la Société d'investissement en capital à risque, la CSSF a infligé une amende d'ordre à trois dirigeants d'une SICAR pour non-respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Établissement de crédit

Sur base de l'article 63 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, la CSSF a infligé une amende d'ordre à deux dirigeants et cinq membres du conseil d'administration d'un établissement de crédit pour non-respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ IT HOLDING FINANCE S.A. (E-0129)

Communiqué de presse 12/25 du 12 juin 2012

En vertu de l'article 31 de la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers (la « Loi MIF »), la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a exigé en date du 12 juin 2012 le retrait des valeurs mobilières émises par IT Holding Finance S.A. (ISIN XS0203896567) de la négociation sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg. Ce retrait s'applique avec effet immédiat.

En effet, la CSSF avait constaté qu'entre autres l'émetteur en question n'a pas donné suite aux injonctions de la CSSF qui lui ont été adressées pour le non-respect de ses obligations en matière d'information périodique prévues par les articles 3 et 4 de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières. La CSSF constate qu'une négociation équitable, ordonnée et efficace telle que requise par l'article 8 (1) de la Loi MIF n'est pas donnée.

Cette décision est rendue publique conformément à l'article 9 (2) de la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers.

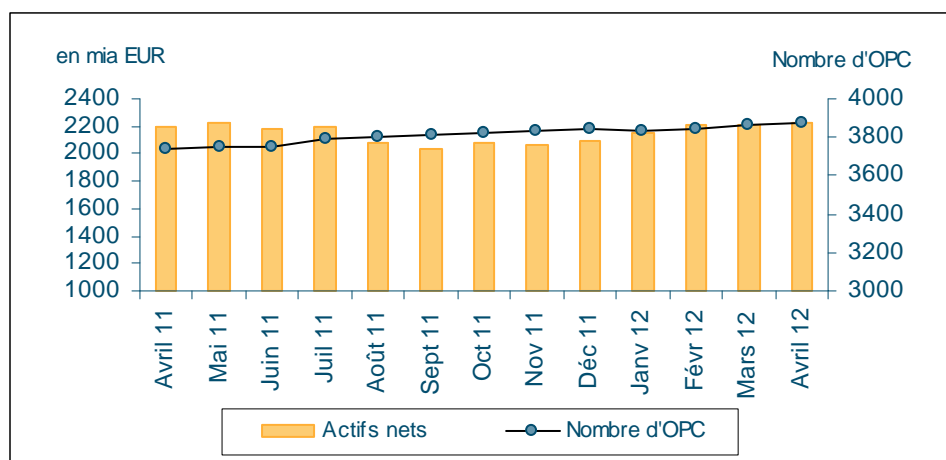
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS D'AVRIL 2012

Communiqué de presse 12/24 du 5 juin 2012

I. Situation globale

Au 30 avril 2012, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.225,600 milliards contre EUR 2.217,206 milliards au 31 mars 2012, soit une augmentation de 0,38% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 1,38%.

L'industrie des OPC luxembourgeois a donc enregistré au mois d'avril une variation positive se chiffrant à EUR 8,394 milliards. Cette augmentation représente le solde des émissions nettes positives à concurrence d'EUR 4,362 milliards (+0,20%) et de l'évolution favorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 4,032 milliards (+0,18%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.872 par rapport à 3.866 le mois précédent. 2.447 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 11.943 compartiments. En y ajoutant les 1.425 entités à structure classique, au total 13.368 entités sont actives sur la place financière.

Concernant d'une part l'impact des marchés financiers sur les OPC luxembourgeois et d'autre part l'investissement net en capital dans ces mêmes OPC, les faits suivants sont à relever pour le mois d'avril :

Les catégories d'OPC à actions ont continué leur mouvement de tassement face notamment à une dégradation des perspectives économiques et aux inquiétudes des investisseurs quant aux difficultés budgétaires de certains pays de la zone euro. Ainsi la catégorie d'OPC à actions européennes de même que la plupart des autres catégories d'OPC à actions ont dû afficher des baisses de cours sur le mois sous revue. La catégorie d'OPC à actions américaines a certes pu enregistrer une variation de marché légèrement positive mais en raison seulement de l'appréciation de l'USD par rapport à l'EUR.

Seule exception à ce mouvement de repli des OPC à actions fut la catégorie d'OPC à actions de pays d'Asie pour laquelle des gains de cours ont pu être observés suite notamment au développement favorable du marché d'actions chinois.

En somme, les catégories d'OPC à actions ont affiché des rachats nets.

Evolution des OPC à actions au mois d'avril 2012*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	-0,39%	-0,19%
Actions européennes	-1,19%	-1,06%
Actions américaines	0,29%	0,40%
Actions japonaises	-3,25%	-0,92%
Actions Europe de l'Est	-1,77%	-1,02%
Actions Asie	1,32%	-0,60%
Actions Amérique latine	-3,03%	-1,20%
Actions autres	-0,02%	0,62%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

La catégorie d'OPC à obligations libellées en EUR a enregistré de légers gains de cours. Si les obligations d'Etat de pays de la zone Euro à haute notation ont connu un léger repli des rendements on a dû constater pour les obligations d'Etat de pays de la zone Euro connaissant des difficultés budgétaires une augmentation des primes de risque. Quant aux obligations d'émetteurs privés, de légers gains de cours ont pu être constatés sur la période sous revue.

La catégorie d'OPC à obligations libellées en USD a réalisé des gains de cours sur le mois sous revue. Un mouvement de « flight to quality » de la part des investisseurs s'est notamment traduit par une demande croissante pour les obligations d'Etat américaines faisant baisser les rendements de ces obligations.

La catégorie d'OPC à obligations des marchés émergents a affiché des gains de cours suite notamment à une demande élevée pour ces obligations s'accompagnant d'une réduction des primes de risque.

En somme, les catégories d'OPC à revenu fixe ont affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois d'avril 2012*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,01%	0,49%
Marché monétaire en USD	1,08%	-1,10%
Marché monétaire marché global	0,73%	1,51%
Obligations libellées en EUR	0,11%	-0,50%
Obligations libellées en USD	1,63%	1,98%
Obligations marché global	0,74%	1,06%
Obligations marchés émergents	1,63%	1,53%
Obligations High Yield	1,15%	1,68%
Autres	0,33%	0,27%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois diversifiés et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant :

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois d'avril 2012*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	-0,20%	-0,41%
Fonds de Fonds	-0,30%	0,60%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et 2010 respectivement et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3 438	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3 449	1 739,417 €
30/09/2009	1 849	1 394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3 457	1 773,834 €
31/10/2009	1 844	1 399,816 €	664	227,254 €	946	150,458 €	3 454	1 777,528 €
30/11/2009	1 858	1 415,274 €	651	221,603 €	964	152,033 €	3 473	1 788,910 €
31/12/2009	1 843	1 465,743 €	649	221,203 €	971	154,047 €	3 463	1 840,993 €
31/01/2010	1 842	1 477,013 €	649	220,250 €	989	163,425 €	3 480	1 860,688 €
28/02/2010	1 843	1 511,384 €	646	221,532 €	1 009	165,018 €	3 498	1 897,934 €
31/03/2010	1 847	1 584,238 €	643	226,268 €	1 026	170,032 €	3 516	1 980,538 €
30/04/2010	1 842	1 611,938 €	640	227,551 €	1 039	173,398 €	3 521	2 012,887 €
31/05/2010	1 846	1 589,202 €	637	225,773 €	1 059	177,438 €	3 542	1 992,413 €
30/06/2010	1 843	1 600,977 €	636	224,773 €	1 071	184,887 €	3 550	2 010,637 €
31/07/2010	1 849	1 610,800 €	638	222,244 €	1 095	186,179 €	3 582	2 019,223 €
31/08/2010	1 855	1 653,112 €	637	223,081 €	1 122	192,797 €	3 614	2 068,990 €
30/09/2010	1 858	1 667,806 €	631	220,834 €	1 144	195,100 €	3 633	2 083,740 €
31/10/2010	1 854	1 688,755 €	630	219,558 €	1 161	199,262 €	3 645	2 107,575 €
30/11/2010	1 851	1 733,602 €	629	219,956 €	1 176	207,314 €	3 656	2 160,872 €

31/12/2010	1 846	1 762,666 €	629	222,178 €	1 192	214,150 €	3 667	2 198,994 €
31/01/2011	1 847	1 748,015 €	626	220,255 €	1 211	215,757 €	3 684	2 184,027 €
28/02/2011	1 857	1 770,049 €	620	220,032 €	1 228	218,117 €	3 705	2 208,198 €
31/03/2011	1 858	1 755,924 €	622	216,151 €	1 244	218,821 €	3 724	2 190,896 €
30/04/2011	1 858	1 759,531 €	624	213,823 €	1 254	222,054 €	3 736	2 195,408 €
31/05/2011	1 864	1 782,367 €	619	211,981 €	1 266	224,860 €	3 749	2 219,208 €
30/06/2011	1 864	1 750,292 €	616	210,172 €	1 269	224,535 €	3 749	2 184,999 €
31/07/2011	1 861	1 752,281 €	629	210,582 €	1 305	226,802 €	3 795	2 189,665 €
31/08/2011	1 860	1 652,805 €	627	204,518 €	1 312	228,618 €	3 799	2 085,941 €
30/09/2011	1 858	1 600,158 €	618	201,939 €	1 340	229,980 €	3 816	2 032,077 €
31/10/2011	1 856	1 635,157 €	611	203,545 €	1 352	233,235 €	3 819	2 071,937 €
30/11/2011	1 862	1 623,445 €	605	200,459 €	1 366	235,515 €	3 833	2 059,419 €
31/12/2011	1 870	1 655,509 €	601	201,671 €	1 374	239,332 €	3 845	2 096,512 €
31/01/2012	1 856	1 709,460 €	594	202,915 €	1 387	244,706 €	3 837	2 157,081 €
29/02/2012	1 854	1 750,218 €	591	203,540 €	1 402	249,401 €	3 847	2 203,159 €
31/03/2012	1 860	1 762,166 €	587	202,875 €	1 419	252,165 €	3 866	2 217,206 €
30/04/2012	1 858	1 768,717 €	583	203,300 €	1 431	253,583 €	3 872	2 225,600 €

■ QUESTIONS / REPONSES CONCERNANT LE DOCUMENT D'INFORMATION CLE POUR L'INVESTISSEUR - DICI

Communiqué de presse 12/23 du 31 mai 2012

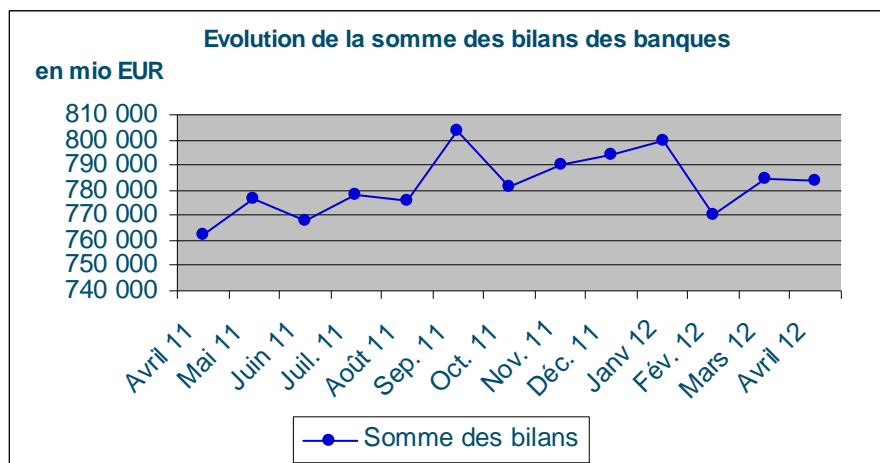
En vue de l'implémentation du Document d'Information Clé pour l'Investisseur – DICI pour les OPCVM relevant de la partie I de la loi du 17 décembre 2010, la CSSF tient à informer les praticiens de la publication au 15 mai 2012 d'une série de questions et réponses y relative.

Ces questions et réponses, seulement disponibles en anglais pour le moment, peuvent être consultées sous <http://www.cssf.lu/fonds-dinvestissement/>.

STATISTIQUES

■ BANQUES

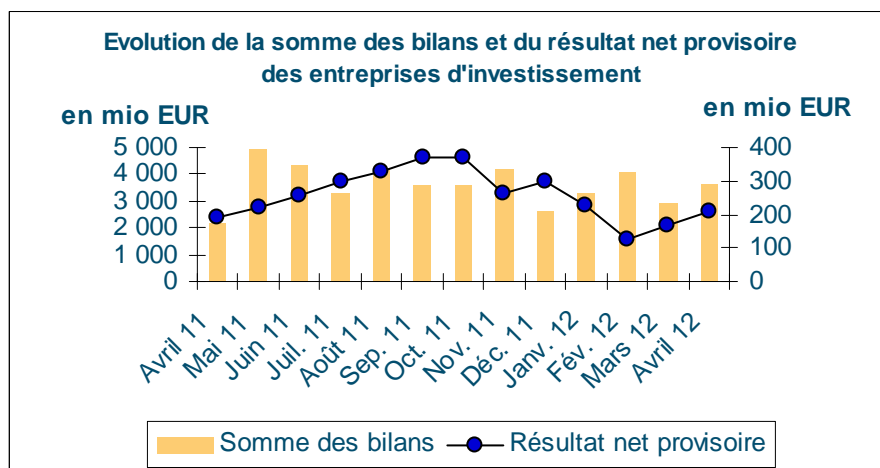
Somme des bilans des banques au 30 avril 2012 en baisse



La somme des bilans baisse de 0,08 % sur un mois. Sur un an, la somme des bilans augmente de 2,81 %.

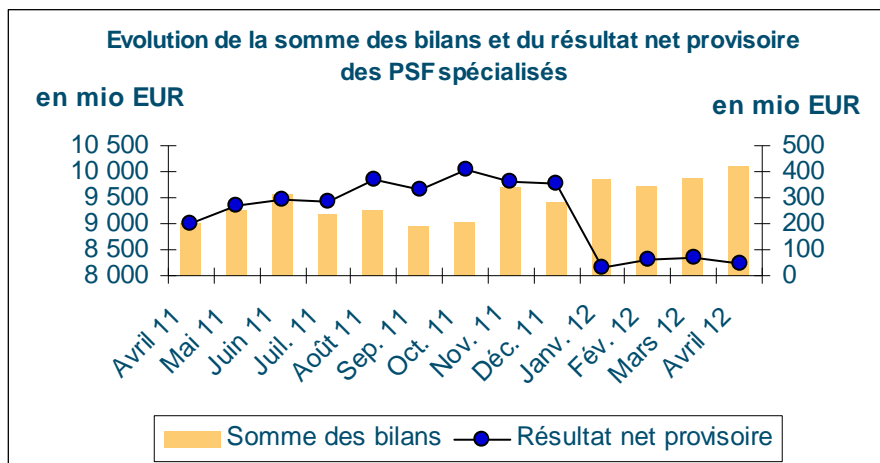
■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 30 avril 2012 en hausse



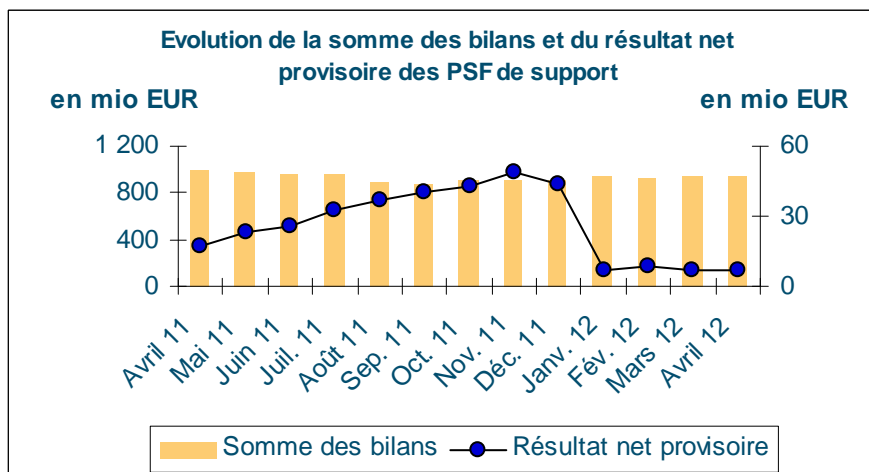
■ PSF SPECIALISES

Somme des bilans des PSF spécialisés au 30 avril 2012 en hausse



■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 30 avril 2012 en hausse



■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Au 8 juin 2012, 15 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) sont inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

A la même date, 14 professionnels sont agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

Depuis la publication de la dernière Newsletter, deux SICAR ont été inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) :

- RUSNANO CAPITAL SICAR S.A., 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg
- PARTNERS GROUP DIRECT INVESTMENTS 2012 (EUR) S.C.A., SICAR, 55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

Au 8 juin 2012 le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 277 unités.

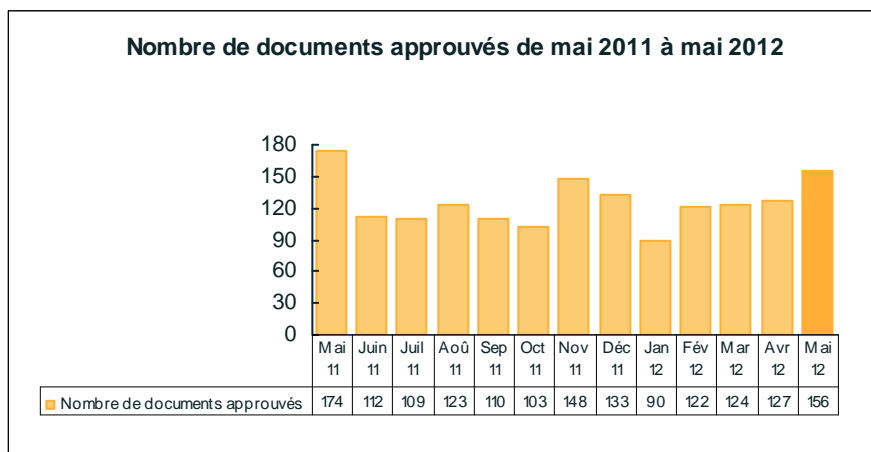
Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élève à 30 unités au 8 juin 2012.

■ SUPERVISION PUBLIQUE DE LA PROFESSION DE L'AUDIT

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 31 mai 2012, 67 cabinets de révision agréés et 222 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 51 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

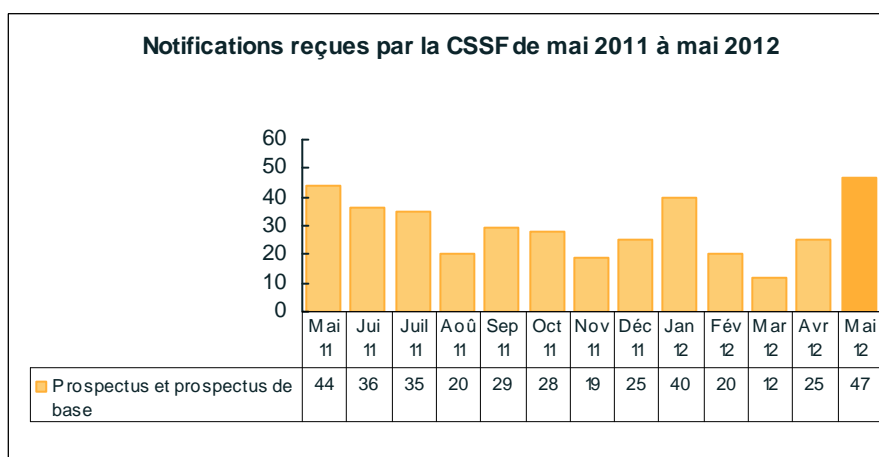
1. Approbations par la CSSF



Au cours du mois de mai 2012, la CSSF a approuvé sur base de la loi prospectus un total de 156 documents, qui se répartissent comme suit :

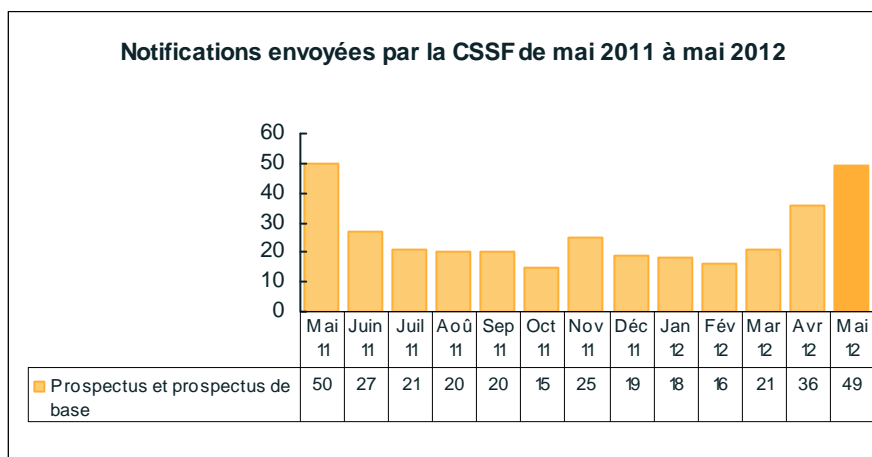
- prospectus de base : 55 (35,26 %)
- autres prospectus : 14 (8,97 %)
- documents d'enregistrement : 2 (1,28 %)
- suppléments : 85 (54,49 %)

2. Notifications reçues par la CSSF de la part des autorités compétentes d'Etats membres de l'UE



Au cours du mois de mai 2012, la CSSF a reçu de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Union européenne 47 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base, ainsi que 132 notifications relatives à des suppléments.

3. Notifications envoyées par la CSSF vers les autorités compétentes des Etats membres de l'UE

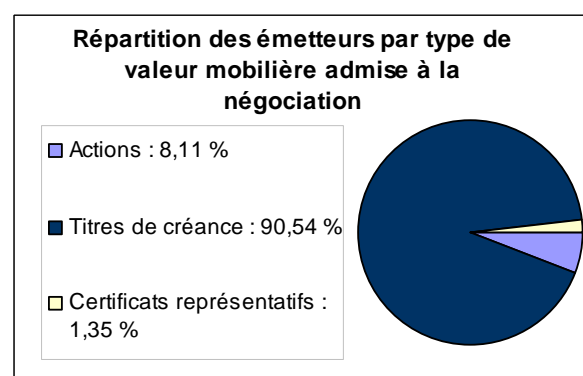
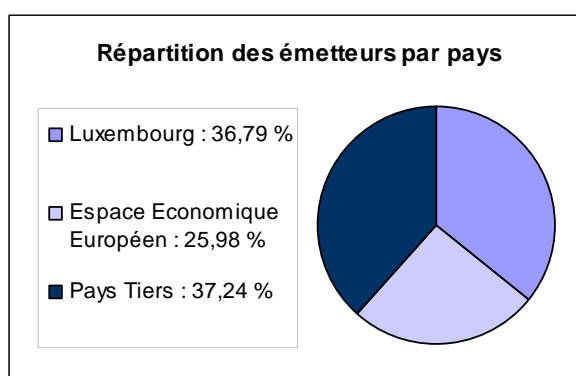


Au cours du mois de mai 2012, la CSSF a envoyé vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Union européenne, 49 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base, ainsi que 54 notifications relatives à des suppléments*.

EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Depuis le 7 mai 2012, trois émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, huit émetteurs ont été retirés de la liste du fait qu'ils n'entrent plus dans le champ d'application de la Loi Transparence.

Au 11 juin 2012, 666 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.



* Ces chiffres correspondent au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Inscription :

BANCA MARCH, S.A., LUXEMBOURG BRANCH

Regus Center – Office 108, 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Début des activités à partir du 31 mai 2012

Retrait :

HSH NORDBANK PRIVATE BANKING S.A.

Fusion par voie d'absorption par HSH Nordbank Securities S.A. au 15 mai 2012

Changement de dénomination :

BANQUE DELEN LUXEMBOURG a changé sa dénomination en

DELEN PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A.

■ LISTE DES PSF

Élargissement de statut :

CUSTOM S.A.

Ajout de la catégorie d'agent administratif du secteur financier à ceux de domiciliataire de sociétés et de professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Retrait :

PARTNERS GROUP (LUXEMBOURG) S.A R.L.

Transformation de l'objet social / renonciation volontaire à l'autorisation d'établissement

Changements d'adresse :

APEX FUND SERVICES (MALTA) LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

LEHNER INVESTMENTS ADVICE S.A.

56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

SKANDIA INVEST S.A.

18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 15 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

Parmi les sociétés de gestion dont l'agrément couvre exclusivement l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC, les changements suivants ont été opérés :

Changements d'adresse :

ALKEN LUXEMBOURG S.A R.L.

16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

ALPHA MANAGEMENT COMPANY S.A.

16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

FLASKAMP INVEST S.A.

8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

STRUCTURED INVEST S.A.

8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Changements de dénomination :

GS&P INVEST S.A., 74, route de Luxembourg, L-6633 Wasserbillig a changé sa dénomination en **FLASKAMP INVEST S.A., 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf**

LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP ASSET MANAGEMENT S.A., 33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg a changé sa dénomination en

UBS LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP ASSET MANAGEMENT S.A., 33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 16 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

Inscription :

EUROPEAN DIVERSIFIED PROPERTY MANAGEMENT COMPANY S.A R.L.

21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Retrait :

HCEPP MANAGEMENT COMPANY S.A R.L.

69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Changement d'adresse :

REDLINE CAPITAL MANAGEMENT

26, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

■ LISTE DES SICAR

Inscriptions :

PARTNERS GROUP DIRECT INVESTMENTS 2012 (EUR) S.C.A., SICAR

55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

RUSNANO CAPITAL SICAR S.A.

42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION

Inscription :

MARKET VECTORS S.A.

9B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

Nouveaux émetteurs :

NOM

Astrea S.r.l.
Banque Centrale de Tunisie
Principal Residential Investment Mortgages 1 SA

PAYS DU SIEGE

Italie
Tunisie
Luxembourg

Retraits :

NOM

CLP Power Hong Kong Financing Limited
European Private Funding I Limited Partnership
Muzinich Cashflow CBO Ltd
Private Driver 2008-2 GmbH
Private Driver 2008-3 GmbH
Private Driver 2008-4 GmbH
Scandinavian Trust S.A.
Ventos S.A.

PAYS DU SIEGE

Îles Vierges britanniques
Jersey
Îles Caïmans
Allemagne
Allemagne
Allemagne
Luxembourg
Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits opérés pendant le mois d'avril 2012

Durant le mois de référence, les trente et un organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPC partie I Loi 2010 :

- DWS TOP PORTFOLIO DEFENSIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- LUX WEALTH SICAV-UCITS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel
- NEW CAPITAL SICAV, 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
- SEB ASIA PACIFIC REIT FUND, 18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- SKY HARBOR GLOBAL FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- SOP I SICAV, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- VSP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

2) FIS:

- ALLIANZ INFRASTRUCTURE LUXEMBOURG I SICAV-FIS, 14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- ALLIANZ INFRASTRUCTURE LUXEMBOURG II SICAF-FIS, 14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- ALLIANZ PRIVATE EQUITY LUXEMBOURG I SICAV-FIS, 14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- ALLIANZ PRIVATE EQUITY LUXEMBOURG II SICAV-FIS, 14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- ALLIANZ REAL ESTATE I SICAV-FIS, 14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- ALLIANZ REAL ESTATE II SICAV-FIS, 14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- AQUILA SACHWERT-BASISFONDS II S.A., 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- ATHENA CAPITAL FUND, SICAV-FIS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- EQT SENIOR DEBT FCP-SIF, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- EUROFIN CAPITAL SICAV - SIF SCA, 6A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- EYNAV ARBITRAGE ALPHA 1 SIF-FCP, 21, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- HERMITAGE CAPITAL S.A. - SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- KAG INVESTMENTS FUND SICAV-FIS, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- KATARIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- MONTEREY 1 SICAV-SIF, S.C.A., 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- MUGC/UGA US CORPORATE BOND FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- MUGC/UGA US INTERMEDIATE CORPORATE BOND FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- NAEV-INFRASTRUKTUR FCP-FIS, 18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- NAGOYA CAPITAL S.A. - SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- ONDJYLA CAPITAL S.A. - SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- OPHELIA INTERNATIONAL INVESTMENTS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- SENSUS CAPITAL S.A. - SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- VOLVAR FUNDS SICAV-SIF, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- WHITESTONE S.C.A., SICAV-SIF, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Les vingt-cinq organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois d'avril 2012 :

1) OPC partie I Loi 2010 :

- ALTERNATIVE BETA STRATEGIES SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- DEKA-BORA PROTECT 3/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA-WORLDGARANT 2/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DWS SHIFT 2015, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS SHIFT 2016, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- INVESCO FUNDS II, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
- MERIDIO ISLAMIC FUNDS, 1B, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- OP CASH EURO PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- SANPAOLO INTERNATIONAL FORMULAS FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- UC TREND FX FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

2) OPC partie II Loi 2010:

- ERMITAGE JAPAN ABSOLUTE FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
- QSAM, 33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- THE EGYPT TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- XENOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3) FIS :

- 1798 GLOBAL EQUITY LONG/SHORT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- 1798 GLOBAL EQUITY LONG/SHORT MASTER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- A-DGZ 11-FONDS SICAV-SIF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- BARCLAYS CAPITAL EQUITY LUXEMBOURG SICAV SIF S.A R.L., 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- BGM SICAV - FIS S.C.A., 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg
- CO-T, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen
- GRANITE SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- MHTB JAPAN EQUITY FUND, 1B, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- PARTNER FONDS EURO BONDS, 18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- PLANE STRATEGY FUND 2, 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg
- SEE PRIVATE EQUITY GROUP, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **143** (11 juin 2012) (↘ de 1 entité sur un an)
Somme des bilans : **EUR 784,132 milliards** (30 avril 2012) (↗ de 21,462 milliards sur un an)
Résultat avant provisions : **EUR 1,42 milliards** (31 mars 2012) (↘ de 0,19 milliard sur un an)

Nombre d'OPC :
- Partie I de la loi 2010 : **1 859** (11 juin 2012)
- Partie II de la loi 2010 : **581** (11 juin 2012)
- Fonds d'investissement spécialisés (FIS) : **1 434** (11 juin 2012)
TOTAL : **3 874** (↗ de 123 entités sur un an)

Patrimoine global net : **EUR 2 225,600 milliards** (30 avril 2012) (↗ de 30,192 milliards sur un an)

Nombre de sociétés de gestion : chapitre 15 (loi du 17 décembre 2010) : **178** (31 mai 2012)
Nombre de sociétés de gestion : chapitre 16 (loi du 17 décembre 2010) : **191** (31 mai 2012)

Nombre d'entreprises d'investissement : **114** dont **13** succursales (11 juin 2012) (↗ de 2 entités sur un an)
Somme des bilans : **EUR 3,623 milliards** (30 avril 2012) (↗ de 1,436 milliard sur un an)
Résultat net provisoire : **EUR 210,207 millions** (30 avril 2012) (↗ de 21,107 millions sur un an)

Nombre de PSF spécialisés : **119** (11 juin 2012) (↗ de 3 entités sur un an)
Somme des bilans : **EUR 10,134 milliards** (30 avril 2012) (↗ de 1,152 milliards sur un an)
Résultat net provisoire : **EUR 49,31 millions** (30 avril 2012) (↘ de 152,08 millions sur un an)

Nombre de PSF de support : **88** (11 juin 2012) (↗ de 9 entités sur un an)
Somme des bilans : **EUR 947,072 millions** (30 avril 2012) (↘ de 39,928 millions sur un an)
Résultat net provisoire : **EUR 7,37 millions** (30 avril 2012) (↘ de 9,62 millions sur un an)

Nombre de fonds de pension : **15** (8 juin 2012) (aucune variation sur un an)

Nombre de SICAR : **277** (8 juin 2012) (↗ de 18 entités sur un an)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **30** (8 juin 2012) (↗ de 3 entités sur un an)

Nombre d'émetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence : **666** (11 juin 2012) (↘ de 44 entités sur un an)

Nombre d'établissements de paiement : **4** dont **1** succursale (11 juin 2012)

Nombre d'établissements de monnaie électronique : **3** (11 juin 2012)

Emploi total dans les établissements surveillés : **44 046 personnes** (31 mars 2012)
(↗ de 1 259 personnes sur un an*), dont :

- banques : **26 622 personnes** (31 mars 2012)
- sociétés de gestion : (chapitre 15) **2 628 personnes** (31 mars 2012)
- entreprises d'investissement : **2 229 personnes** (31 mars 2012)
- PSF spécialisés : **3 404 personnes** (31 mars 2012)
- PSF de support : **9 163 personnes** (31 mars 2012)

*Cette augmentation ne correspond pas à une création nette d'emplois, mais comprend des transferts d'emplois existants du secteur non-financier vers le secteur financier.

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF
110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG
Tél. : (+352) 26 251-560
E-mail : direction@cssf.lu
Site Internet : www.cssf.lu